



## ÉLECTIONS CONSEILS CENTRAUX

Université de Poitiers

Collège des Usagers

Scrutin du 27 mars 2018

## Liste des candidatures – CA – 6 sièges

A déposer au plus tard le **lundi 19 mars 2018**

Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.  
(Article L.719-1 al.3 du Code de l'éducation)

Nom de la liste : .....

Nom et prénom des candidats :

N° d'ordre dans la liste	NOM	PRÉNOM	Civilité M./Mme	Secteur 1/2/3/4
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

Le cas échéant, l'appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre une attestation) : .....

.....

Profession de foi déposée : oui / non

Nom, prénom et coordonnées du délégué de liste (à défaut est désigné d'office le premier de liste) : .....

.....

.....

**Le dépôt de liste est recevable si cette liste est accompagnée de la déclaration individuelle de chaque candidat de la liste.**

**Cet accusé de réception ne constitue pas une validation des candidatures mais il atteste que les candidatures ont été déposées dans les délais fixés par l'arrêté électoral de convocation des électeurs.**



Direction  
des Affaires juridiques

## ÉLECTIONS CONSEILS CENTRAUX

Université de Poitiers

Collège des Usagers

Scrutin du 27 mars 2018

## Liste des candidatures – CFVU secteur 1 – 4 sièges

A déposer au plus tard le **lundi 19 mars 2018**

Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.  
(Article L.719-1 al.3 du Code de l'éducation)

Nom de la liste : .....

Nom et prénom des candidats :

N° d'ordre dans la liste	NOM	PRÉNOM	Civilité M. / Mme
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Le cas échéant, l'appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre une attestation) : .....

.....

Profession de foi déposée : oui / non

Nom, prénom et coordonnées du délégué de liste (à défaut est désigné d'office le premier de liste) : .....

.....

.....

**Le dépôt de liste est recevable si cette liste est accompagnée de la déclaration individuelle de chaque candidat de la liste.**

**Cet accusé de réception ne constitue pas une validation des candidatures mais il atteste que les candidatures ont été déposées dans les délais fixés par l'arrêté électoral de convocation des électeurs.**



Direction  
des Affaires juridiques

## ÉLECTIONS CONSEILS CENTRAUX

Université de Poitiers

Collège des Usagers

Scrutin du 27 mars 2018

## Liste des candidatures – CFVU secteur 2 – 5 sièges

A déposer au plus tard le **lundi 19 mars 2018**

Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.  
(Article L.719-1 al.3 du Code de l'éducation)

Nom de la liste : .....

Nom et prénom des candidats :

N° d'ordre dans la liste	NOM	PRÉNOM	Civilité M. / Mme
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Le cas échéant, l'appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre une attestation) : .....

.....

Profession de foi déposée : oui / non

Nom, prénom et coordonnées du délégué de liste (à défaut est désigné d'office le premier de liste) : .....

.....

.....

**Le dépôt de liste est recevable si cette liste est accompagnée de la déclaration individuelle de chaque candidat de la liste.**

**Cet accusé de réception ne constitue pas une validation des candidatures mais il atteste que les candidatures ont été déposées dans les délais fixés par l'arrêté électoral de convocation des électeurs.**



Direction  
des Affaires juridiques

## ÉLECTIONS CONSEILS CENTRAUX

Université de Poitiers

Collège des Usagers

Scrutin du 27 mars 2018

### Liste des candidatures – CFVU secteur 3 – 5 sièges

A déposer au plus tard le **lundi 19 mars 2018**

Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.  
(Article L.719-1 al.3 du Code de l'éducation)

Nom de la liste : .....

Nom et prénom des candidats :

N° d'ordre dans la liste	NOM	PRÉNOM	Civilité M. / Mme
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Le cas échéant, l'appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre une attestation) : .....

.....

Profession de foi déposée : oui / non

Nom, prénom et coordonnées du délégué de liste (à défaut est désigné d'office le premier de liste) : .....

.....

**Le dépôt de liste est recevable si cette liste est accompagnée de la déclaration individuelle de chaque candidat de la liste.**

**Cet accusé de réception ne constitue pas une validation des candidatures mais il atteste que les candidatures ont été déposées dans les délais fixés par l'arrêté électoral de convocation des électeurs.**



Direction  
des Affaires juridiques

## ÉLECTIONS CONSEILS CENTRAUX

Université de Poitiers

Collège des Usagers

Scrutin du 27 mars 2018

### Liste des candidatures – CFVU secteur 4 – 2 sièges

A déposer au plus tard le **lundi 19 mars 2018**

Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.  
(Article L.719-1 al.3 du Code de l'éducation)

Nom de la liste : .....

Nom et prénom des candidats :

N° d'ordre dans la liste	NOM	PRÉNOM	Civilité M. / Mme
1			
2			
3			
4			

Le cas échéant, l'appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre une attestation) : .....

Profession de foi déposée : oui / non

Nom, prénom et coordonnées du délégué de liste (à défaut est désigné d'office le premier de liste) : .....

**Le dépôt de liste est recevable si cette liste est accompagnée de la déclaration individuelle de chaque candidat de la liste.**

**Cet accusé de réception ne constitue pas une validation des candidatures mais il atteste que les candidatures ont été déposées dans les délais fixés par l'arrêté électoral de convocation des électeurs.**



## ÉLECTIONS CONSEILS CENTRAUX

Université de Poitiers

Collège des Usagers

Scrutin du 27 mars 2018

## Liste des candidatures – CR secteur 1 – 1 siège

A déposer au plus tard le **lundi 19 mars 2018**

Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.  
(Article L.719-1 al.3 du Code de l'éducation)

Nom de la liste : .....

Nom et prénom des candidats :

N° d'ordre dans la liste	NOM	PRÉNOM	Civilité M. / Mme
1			
2			

Le cas échéant, l'appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre une attestation) : .....

.....

Profession de foi déposée : oui / non

Nom, prénom et coordonnées du délégué de liste (à défaut est désigné d'office le premier de liste) : .....

.....

.....

**Le dépôt de liste est recevable si cette liste est accompagnée de la déclaration individuelle de chaque candidat de la liste.**

**Cet accusé de réception ne constitue pas une validation des candidatures mais il atteste que les candidatures ont été déposées dans les délais fixés par l'arrêté électoral de convocation des électeurs.**



Direction  
des Affaires juridiques

## ÉLECTIONS CONSEILS CENTRAUX

Université de Poitiers

Collège des Usagers

Scrutin du 27 mars 2018

## Liste des candidatures – CR secteur 2 – 1 siège

A déposer au plus tard le **lundi 19 mars 2018**

Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.  
(Article L.719-1 al.3 du Code de l'éducation)

Nom de la liste : .....

Nom et prénom des candidats :

N° d'ordre dans la liste	NOM	PRÉNOM	Civilité M. / Mme
1			
2			

Le cas échéant, l'appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre une attestation) : .....

.....

Profession de foi déposée : oui / non

Nom, prénom et coordonnées du délégué de liste (à défaut est désigné d'office le premier de liste) : .....

.....

.....

**Le dépôt de liste est recevable si cette liste est accompagnée de la déclaration individuelle de chaque candidat de la liste.**

**Cet accusé de réception ne constitue pas une validation des candidatures mais il atteste que les candidatures ont été déposées dans les délais fixés par l'arrêté électoral de convocation des électeurs.**



## ÉLECTIONS CONSEILS CENTRAUX

Université de Poitiers

Collège des Usagers

Scrutin du 27 mars 2018

## Liste des candidatures – CR secteur 3 – 1 siège

A déposer au plus tard le **lundi 19 mars 2018**

Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.  
(Article L.719-1 al.3 du Code de l'éducation)

Nom de la liste : .....

Nom et prénom des candidats :

N° d'ordre dans la liste	NOM	PRÉNOM	Civilité M. / Mme
1			
2			

Le cas échéant, l'appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre une attestation) : .....

.....

Profession de foi déposée : oui / non

Nom, prénom et coordonnées du délégué de liste (à défaut est désigné d'office le premier de liste) : .....

.....

.....

**Le dépôt de liste est recevable si cette liste est accompagnée de la déclaration individuelle de chaque candidat de la liste.**

**Cet accusé de réception ne constitue pas une validation des candidatures mais il atteste que les candidatures ont été déposées dans les délais fixés par l'arrêté électoral de convocation des électeurs.**





Direction  
des Affaires juridiques

## ÉLECTIONS CONSEILS CENTRAUX

Université de Poitiers

Collège des Usagers

Scrutin du 27 mars 2018

## Liste des candidatures – CR secteur 4 – 1 siège

A déposer au plus tard le **lundi 19 mars 2018**

Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.  
(Article L.719-1 al.3 du Code de l'éducation)

Nom de la liste : .....

Nom et prénom des candidats :

N° d'ordre dans la liste	NOM	PRÉNOM	Civilité M. / Mme
1			
2			

Le cas échéant, l'appartenance syndicale ou le(s) soutien(s) dont bénéficie la liste des candidats (joindre une attestation) : .....

.....

Profession de foi déposée : oui / non

Nom, prénom et coordonnées du délégué de liste (à défaut est désigné d'office le premier de liste) : .....

.....

.....

**Le dépôt de liste est recevable si cette liste est accompagnée de la déclaration individuelle de chaque candidat de la liste.**

**Cet accusé de réception ne constitue pas une validation des candidatures mais il atteste que les candidatures ont été déposées dans les délais fixés par l'arrêté électoral de convocation des électeurs.**